



## Rencontre avec le ministre des outre-mer

A l'occasion de la visite de la Première Ministre vendredi 8 décembre, le ministre des outre-mer flanqué de deux conseillers de la PM a reçu nos organisations syndicales. Ce compte -rendu se limite à la question de la hausse du taux de l'indexation des salaires que nous avons déjà posée début novembre au même ministre des outre-mer.

### **Position FSU**

La FSU Mayotte a rappelé les engagements du Ministre en charge des Outre-mer pris en début du mois de novembre et a précisé les raisons pour lesquelles, nous estimons que l'indexation des salaires doit être augmentée. Il s'agit de stopper la baisse de qualité de l'éducation et d'améliorer la qualité du service public à Mayotte.

Nous ne demandons pas une hausse de l'indexation par comparaison avec la Réunion mais pour des motifs intrinsèques à Mayotte.

En effet, il s'agit de compenser la dureté de vie que nous connaissons aujourd'hui (infrastructures sanitaires et routières, crise de l'eau, insécurité, insuffisance des services publics). Le différentiel de prix (coût de transport et concurrence limitée par l'étroitesse du marché) doit être pris en compte mais l'indexation ne répond pas seulement à cette question. De plus, il faut également attirer et retenir des fonctionnaires de qualités, formés et créer ainsi une émulation. Or l'indexation de Mayotte ne répond pas à ces objectifs, il est donc logique d'en revendiquer la hausse comme le fait la FSU Mayotte.

### **Réponse du Ministre en charge des Outre-mer**

Il existe un certain nombre d'avantages qui sont à prendre en compte : l'ISG, les bonifications hors d'Europe qui donnent des trimestres supplémentaires pour la retraite, permettent de compenser les inconvénients de Mayotte.

La FSU Mayotte a rappelé que l'ISG est provisoire et ne résout même pas le problème de l'attractivité. Le seul moyen pérenne de stabiliser des agents formés et d'augmenter ainsi la qualité du service public d'éducation, est la hausse de l'indexation d'au moins 20 points avec une cible à terme à 1,80. Cela étant le Ministre ne rejette pas de rediscuter cette question ultérieurement pour la loi Mayotte.

### **Conclusion**

Le sujet de la hausse de l'indexation a été abordé mais l'insécurité, même si c'est une préoccupation de tous incontestablement, a monopolisé toute l'attention une fois de plus au détriment des questions santé et éducation stricto sensu. Sur la hausse du taux de l'indexation des salaires, le Ministre en charge des Outre-mer a lu des réponses préparées par les conseillers de Mme Borne. Il est donc étonnant d'entendre la Première ministre dire ensuite qu'elle n'a reçu aucune demande à ce sujet d'autant plus qu'un courriel lui a été adressé une semaine plus tôt.